CERTIFICAT DE CONFORMITE
(Véhicules livrés en châssis - cabine, VASP)
Je soussigné : IVECO France S.A., 6 rue Nicolas Copernic – 78190 TRAPPES
représentant dûment accrédité de IVECO MAGIRUS AG D 89070 ULM
constructeur certifie que e le véhicule livré :
- en châssis - cabine (1) : (voir nota 1)
- ~~en VASP~~ (1) : (voir nota 2)

(2) Dénomination :
(D1) Marque : IVECO
(D2) Type Variantes Versions : TA1V2732P - ~~TA1V2732R~~ (1)
~~TA1V3032P - TA1V3032R~~ (1)
38 – ~~42 – 45 – 48~~ (1)
~~51 – 57 – 63 - 67~~ (1)
(D3) Dénomination commerciale : AD/AT 190 S27/30 M-P-K (1)
(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type :

W	J	M	A	1	V	T	0	0	0	C	1	4	8	5	4	2

(F1) Masse en charge maximale techniquement admissible (kg) : 20000
(F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (Kg) :
~~19000~~ – 19000 – ~~19000~~ – ~~19000~~ ~~17990~~ – ~~17990~~ - ~~17990~~ – ~~17990~~ (1)
(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (Kg) :
~~19750~~ – 22500 – ~~38000~~ – ~~40000~~ ~~18740~~ – ~~21450~~ – ~~38000~~ – ~~40000~~ (1)
(J) Catégorie internationale : N3
(J1) Genre national : CAM - ~~VASP~~ (1)
(K) Numéro de la réception par type : 2315-03-03
(P1) Cylindrée (cm^3) : 7990
(P2) Puissance nette maximale (kW) : 200(27) – ~~218(30)~~ (1)
(P3) Source d'énergie : GO
(P6) Puissance administrative (CV) : 21
(Q) Rapport puissance/masse (uniquement pour motocycle) (kW/kg) :
(S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : 2 – ~~3~~ (1)
(U1) Niveau sonore à l'arrêt (dB(A)) :
BV mécanique
a) 89 coté gauche
~~b) 94 coté droit~~
c) ~~81 vertical arrière cabine~~
~~d) 89 centrale~~
BV automatique
a) 89 coté gauche (1)
(1)
c) 81 vertical arrière cabine (1)
(1)
(U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn^{-1}) : 1800
(V7) CO_2 (g/km) : -
(V9) Classe environnementale : 8877*0127A
- est entièrement conforme au type varia
de réception ci-dessus ;
- sort de nos usines (magasins) le :

pour être livré à : Sacu

(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défa
Fait à , le

LOGISTIQUE Commerciale
IVECO France SA
17 MARS 2005
6, rue Nicolas Copernic - 78083 TRAPPES CEDEX 9
NADINE NOGUES

(1) Rayer la mention inutile.
(2) A compléter par le constructeur.
Nota 1. - Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type et :
- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles pour les camions, camionnettes et véhicules remorqués ou, pour les véhicules tracteurs routiers, une attestation de montage d'un dispositif d'attelage, conforme à l'annexe X de l'arrêté ministériel du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules automobiles et répondant aux dispositions du paragraphe A de cette annexe ;

- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complémentaire ;
- soit un procès-verbal de réception à titre isolé.

Nota 2. - Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type et :
- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès-verbal de réception complémentaire ;
- soit un procès-verbal de réception à titre isolé.

Et attestons en outre que le véhicule dont les caractéristiques et le numéro de série qui figurent sur le certificat de conformité ci-dessus à été régulièrement mis à la circulation dans les conditions fixées par les lois et règlements français.
Dispense N°1 du Directeur des Services Fiscaux des Yvelines (78) du 07/12/1999.
IVECO France S.A. (par délégation spéciale du président)
Trappes le :

ATTESTATION DE CARACTERISTIQUES

Je, soussigné IVECO France SA,
6, rue Nicolas Copernic – 78190 TRAPPES, représentant accrédité de IVECO MAGIRUS AG D 89070 ULM constructeur, certifie :
Que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé de :

1. Réservoir(s) de carburant : Nombre : 1 (2)
Capacité (litres) : 400 (2)
Emplacement : D (2)
Matière : Alu (2)

2. Ralentisseur additionnel prévu au point 7.9.2 : ~~oui~~ - non (1)
Si oui - Marque de ce ralentisseur : (2)
- Type de ce ralentisseur : (2)
- Poids de ce ralentisseur permettant la majoration
Du PTAC et du PTRA (voir nota du chapitre 2) : (2)

5. Suspension de(s) essieu(x) moteur(s) :
Pneumatique au sens de l'annexe II de la directive 96/53 CEE (1)
~~Ni pneumatique ni équivalente à une suspension pneumatique~~. (1)

6. Charges maximales admissibles : 8000 ~~7500~~ ~~7100~~ (1)

7. Pneumatiques et indices : 315/80 R22,5

Sur l'essieu 1 : 315/80 R22,5 156-150G (2)
Sur l'essieu 2 : 315/80 R22,5 154-150G (2)

9. Type de frein : ~~Version A (D/T)~~ ~~8t~~ ~~7t5~~ | ~~7t1~~ | Version B (D/D) 8t | ~~7t5~~ | ~~7t1~~ (1)
(1)

10. Type de cylindre de frein :
Sur l'essieu 1 : ~~22~~ | ~~20~~ | 22 | ~~20~~ (1)
Sur l'essieu 2 : ~~20~~ | ~~18~~ | 18-20-22 | ~~16-18-20~~ (1)

11. Type de moteur : F2BE681F*B (27) ~~F2BE0681E*B (30)~~ (1)

12. Type de cabine : AD : Cabine Courte (1)
~~AT-LR : Cabine Profonde Toit Bas~~ (1)
~~AT-MR : Cabine Profonde Toit Haut~~ (1)

13. Type de protection AR : ~~Entité technique (marquage)~~ (1)
Ensemble véhicule (sans marquage) (1)
~~Sans~~ (1)

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) A compléter par le constructeur